



CHARTRE RSE

DEVELOPPEMENT DURABLE

ENGAGEMENTS SOCIETAUX

DARROIS VILLEY MAILLOT BROCHIER

sommaire

DEVELOPPEMENT DURABLE

1. Recyclage et tri sélectif
2. Réduction des matières plastiques et de l'aluminium
3. Réduction de l'empreinte énergétique
4. Autres actions

ENGAGEMENTS SOCIETAUX

1. Principes
2. Enseignement et implication associative

DARROIS VILLEY MAILLOT BROCHIER

DEVELOPPEMENT DURABLE

1. Recyclage et tri sélectif

- Recyclage des documents papiers (confidentiels ou non) ainsi que de tous les cartons, journaux, magazines avec l'installation de bacs de recyclage dans la plupart des bureaux et aux abords de tous les photocopieurs. 13.073 kilos de papiers confidentiels ainsi que 950 kilos de cartons ont ainsi été collectés et recyclés en 2021.
- Mise en place de points de collecte pour les déchets plastiques.
- Recyclage des *toners* et cartouches d'encre collectés (y compris pour les imprimantes personnelles des membres du cabinet).
- Recyclage des piles et des ampoules.
- Recyclage du verre et du marc de café.
- Sélection de prestataires de plateaux repas « éco-responsables » n'utilisant pas de plastique et proposant des contenants en matériaux recyclés réutilisables, des couverts en bambou et ayant noué des partenariats pour les invendus avec des associations.

DEVELOPPEMENT DURABLE

2. Réduction des matières plastiques et de l'aluminium

- Remplacement des machines à café en capsules aluminium par des machines à café avec moulin à broyer le café en grains.
- Remplacement des bouteilles d'eau en plastique et canettes en aluminium par des fontaines d'eau filtrée mises à disposition de tous ainsi qu'en salle de réunion avec bouteilles en verre et gourdes individuelles. 71.500 bouteilles en plastique et canettes d'eau (consommation 2019) sont ainsi supprimées.
- Suppression des gobelets cartonnés et mise à disposition de vaisselle (verres, tasses).

DEVELOPPEMENT DURABLE

3. Réduction de l’empreinte énergétique

- Souscription auprès d’EDF de contrats à énergie verte pour la fourniture de notre consommation d’électricité.
- Objectif de basculement total en deux ans de notre infrastructure de serveurs informatiques pour le stockage de nos données sur le *cloud* afin notamment de diminuer notre empreinte énergétique (moins consommation d’électricité et suppression de la climatisation en local serveur).
- Remplacement des ordinateurs fixes par des boîtiers clients légers moins consommateurs d’énergie.
- Extinction automatique des lumières le soir (déploiement progressif à compter de fin 2022).
- Mise à l’arrêt automatique du système de climatisation en période de non-occupation grâce à l’installation de minuteurs sur l’ensemble de nos compteurs électriques.
- Dématérialisation de certains processus tels que la mise à disposition des bulletins de paie des salariés et stagiaires dans des coffres forts électroniques et, courant 2022, le circuit de déclaration et validation des absences.

DEVELOPPEMENT DURABLE

3. Réduction de l'empreinte énergétique

- Réduction de notre consommation papier grâce à une meilleure maîtrise de nos impressions : impression en mode recto verso par défaut, impression en mode noir et blanc par défaut et suppression des pages de garde.
- Libération des impressions par badge en cours d'étude.
- Utilisation de papier éco-responsable pour l'impression (papier certifié FSC & PEFC par EU Ecolabel).
- Réduction du nombre de codes mis à disposition au profit des bases de données juridiques.
- Réduction de l'empreinte énergétique lors des déplacements en favorisant les transports non polluants (en collaboration avec les prestataires VTC et taxis G7).
- Promotion des réunions en visioconférence, le cabinet disposant d'un service de visioconférence renouvelé en 2020. Un projet d'équipement en visioconférence dans la quasi-totalité des salles de réunion du cabinet est en cours.

DEVELOPPEMENT DURABLE

4. Autres actions

- Recherche et mise en avant dans la mesure des possibilités de prestataires mettant eux même en œuvre une politique environnementale.
- Réflexion en cours sur les modalités de compensation de nos émissions de CO₂.

ENGAGEMENTS SOCIETAUX

1. Principes

- Le cabinet est très attaché aux principes d'égalité et de diversité, et s'emploie à les encourager au quotidien, y compris en matière de recrutement, rémunération et promotion. En particulier, le cabinet a pour ambition de promouvoir la place des femmes en son sein.
- Le cabinet adhère naturellement aux règles déontologiques qui gouvernent la profession d'avocat et aux principes du règlement intérieur national de la profession d'avocat (RIN) y compris la prohibition du harcèlement et de la discrimination. Dans le respect des termes de leur serment, les avocats sont des acteurs engagés en matière de protection des droits de l'homme et promotion des libertés fondamentales.

ENGAGEMENTS SOCIETAUX

2. Enseignement et implication associative

- Le cabinet, conscient de sa responsabilité sociale, est particulièrement engagé dans l'accès à l'éducation et la formation. Chaque année, le cabinet dispense plusieurs centaines d'heures d'enseignement dans les différentes matières du droit et du domaine juridique et notamment auprès des élèves de :
 - HEAD
 - Sciences Po
 - l'Université de Bordeaux, de Paris I et de Paris II
 - HEC, etc.
- Les membres du cabinet contribuent également à de nombreuses actions *pro bono* auprès de différentes associations dont France Terre d'Asile, Juriconnexion, Andjce, la Fondation du Patrimoine, Positive Planet, la Clinique de droit des affaires HEAD (lauréate du trophée *pro bono* 2021 du Barreau de Paris), etc.

DARROIS VILLEY MAILLOT BROCHIER